

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du CP JEPS Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne est capable de participer au projet et à la vie de la structure, d'animer des temps de vie quotidienne de groupes et de concevoir et d'animer des activités en direction d'un groupe.

Aptitudes à l'emploi : organisation - rigueur - compétences relationnelles - adaptation - travail d'équipe - patience

Compétence - Participer au projet et à la vie de la structure

- Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel
- Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation
- Communiquer dans et pour sa structure

Compétence - Animer les temps de vie quotidienne de groupes

- Accueillir les publics encadrés (enfants, adolescents, familles, etc.)
- Aménager des temps, des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant
- Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics

Compétence - Concevoir des activités en direction d'un groupe

- Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure
- Concevoir l'organisation de ses activités
- Préparer l'évaluation de ses activités

Compétence - Animer des activités

- Conduire des activités dans plusieurs domaines
- Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité
- Évaluer ses activités



FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation

Novembre 2025 - Novembre 2026

Durée

12 mois en alternance sous contrat d'apprentissage (environ 526h)

Le CFA IFIR t'accompagne dans ta recherche d'employeur.

Rythme d'alternance

2 jours en centre de formation, 3 jours en entreprise (vacances scolaires en entreprise)

Lieu de formation possible

- CFA IFIR - Lyon (8^{ème})

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privés.

*OPCO : Opérateurs de compétences

ET APRÈS LA FORMATION ?

Que fait le titulaire de cette formation ?

Le titulaire du CP JEPS Animateur d'Activités et de la Vie Quotidienne peut occuper des postes d'animateur enfance-jeunesse, d'animateur en accueil de loisirs, d'animateur en séjours de vacances, d'animateur socioculturel ou d'animateur périscolaire. Il conçoit et anime des temps de vie quotidienne, et des activités éducatives (activités physiques, scientifiques et techniques ou d'expression).

Emplois accessibles

- **Postes** : animateur enfance jeunesse, animateur en accueil de loisirs, en accueil de loisirs périscolaire, en séjour de vacances ou animateur socio-culturel
- **Divers secteurs** : structures publiques telles que les collectivités territoriales ou les établissements publics, et/ou privés telles que des associations ou des structures commerciales

Poursuite d'études

- > BPJEPS Loisirs Tous Publics (niveau BAC)
- > TP Animateur Loisir Tourisme (niveau BAC)

Équivalences

Non.

Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).



PRÉ-REQUIS

- Être âgé de **16 à 29 ans révolus***
- Résistance physique, sens du contact et du travail en équipe
- Avoir une expérience significative dans l'animation ou avoir un CAP AEPE, un BAFA
- Être détenteur du PSC1

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

*Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

- Production d'un document écrit personnel, de la conduite d'une séance
- Production d'un document écrit personnel présentant deux actions d'animations de vie quotidienne encadrées par le candidat dans la structure d'alternance pédagogique et d'un entretien
- Production d'un document écrit personnel portant la structure d'alternance pédagogique, son fonctionnement la contribution du candidat au fonctionnement de celle-ci et d'un entretien.

Les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de février et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site : www.ifir.fr/candidature-en-ligne



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente H+** :

Diane BERLUCCHI · referenthandicap@ifir.fr



CONTACTS

Contacte ton interlocutrice privilégiée pour un accompagnement plus précis !

Claudine PROST · 07 88 27 34 22 · cprost@ifa.asso.fr



MODALITÉS D'ÉVALUATION

BC01

- Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- Choisir une activité adaptée aux publics en mobilisant différents domaines d'activités afin de favoriser la participation de tous
- Définir le contenu d'une séance d'activités s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire et du projet de la structure en choisissant des méthodes, techniques et outils, adaptés aux publics afin d'assurer le bon déroulement de la séance
- Animer en sécurité des séances d'activités auprès de groupes en maîtrisant des techniques nécessaires à l'activité proposée afin d'encourager la participation des publics, notamment ceux en situation de handicap
- Réaliser un bilan des séances d'activités en s'appuyant sur des outils d'évaluation afin d'apporter des améliorations à ses futures séances d'activité

BC02

- Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- Aménager les temps de vie quotidienne dans un cadre sécurisant en tenant compte des besoins des publics, notamment en situation de handicap, afin de favoriser leur autonomie
- Encadrer un groupe, en sécurité, dans les temps de vie quotidienne en adaptant ses interventions aux lieux et aux publics afin de favoriser l'apprentissage du vivre-ensemble dans le respect de chacun

BC03

- Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle
- Identifier sa place et les différents acteurs de son environnement professionnel et/ou de sa structure afin de participer au fonctionnement de celle-ci
- Agir au sein d'une équipe de professionnels et/ou bénévoles en proposant des activités en vue de contribuer au projet de la structure
- Accueillir les publics au sein de la structure en adaptant sa communication à leurs caractéristiques, notamment les publics en situation de handicap, afin de les accompagner dans la découverte d'activités diversifiées

Blocs de compétences

Nous contacter pour plus d'informations sur la possibilité de valider des blocs de compétences.